

# CAHIER DES CHARGES

## Éléments techniques :

### A. Présentation du site

Le site concerné se situe sur la commune de Bagnoles de L'Orne Normandie dans le parc du Château.

Il se caractérise par :

- Type de terrain : espace boisé en résineux avec quelques feuillus
- Superficie disponible : 21 360m<sup>2</sup> voir le plan de masse en annexe 1
- Accessibilité : suivre la direction château-hôtel de ville, l'emplacement se situe à l'aile est du château à environ 300 m - grands parkings à proximité pour les véhicules – secteur fermé à la circulation aux abords du site avec un accès piétonnier goudronné
- Contraintes environnementales : Site Patrimonial Remarquable
- Fréquentation actuelle : le lieu référencé de l'accès est l'hôtel de ville avec l'intérêt patrimonial de son château, un parcours santé attenant, un parcours de trail, un site panoramique à côté de l'espace d'implantation de l'accrobranche avec une vue unique sur la ville et l'établissement thermal à partir du belvédère du Roc au Chien, l'arboretum de la Roche de 18 ha est situé devant le château (170 espèces d'arbres référencés sur un guide avec un téléchargement numérique – présence de 5 Séquoias classés 'Ensemble Arboré Remarquable'. Nombreuses manifestations sur le parc selon les saisons avec des événements sportifs, culturels, fête des plantes (5000 personnes), vendredis de l'été... Proximité des communs du château qui sont loués à des associations ou particuliers (mariages), événements divers (festival des Andain'ries 7000 entrées en 2026).

Des plans et documents annexes pourront être fournis aux candidats.

### B. Conception du Parc

- Une étude d'implantation respectueuse de l'environnement notamment
- Des parcours adaptés à différents publics :
  - jeunes enfants
  - adolescents
  - adultes
- Une diversité d'ateliers : tyroliennes, ponts suspendus, filets, sauts, etc.

## **C. Réalisation et installation**

Le prestataire devra assurer :

- La fourniture des équipements
- L'installation complète du parc
- L'intégration paysagère
- La mise en place de la signalétique
- L'aménagement de l'accueil du public avec une structure mobile (type chalet) en accord avec l'architecte des bâtiments de France sur la forme et le lieu d'implantation

## **D. Exploitation**

Le prestataire devra :

- Assurer la gestion quotidienne (horaires)
- Encadrer les pratiquants avec du personnel qualifié
- Gérer l'accueil et la billetterie
- Assurer l'entretien et la maintenance

## **E. Normes et réglementation**

Le projet devra respecter :

- Les normes NF EN 15567-1 et 15567-2 relatives aux parcours acrobatiques en hauteur
- Le Code du sport
- La réglementation relative aux établissements recevant du public (ERP)
- Les réglementations environnementales en vigueur

## **F. Sécurité**

Le prestataire devra garantir un haut niveau de sécurité, incluant :

- Systèmes de ligne de vie continue
- Équipements de protection individuelle (EPI) conformes
- Procédures d'évacuation en hauteur
- Formation du personnel encadrant
- Contrôles réguliers des installations

## **G. Environnement et durabilité**

Le projet devra intégrer :

- Le respect de l'intégrité des arbres
- L'utilisation de matériaux durables
- Une limitation de l'impact sur le sol
- Une gestion maîtrisée des flux de visiteurs
- La possibilité de démontage des installations

## **H. Contenu des offres**

Un mémoire technique détaillé :

- Des plans d'implantation
- Une description des parcours
- Un planning prévisionnel
- Un budget détaillé
- Des références de réalisations similaires
- Assurances
- Le titulaire du marché est tenu de souscrire et de maintenir, auprès d'une compagnie notoirement solvable, les assurances couvrant l'ensemble des risques liés à l'exécution des prestations et à l'accueil du public.
- Il devra notamment être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages corporels, matériels et immatériels

## **I. Contacts et visites**

Pour toute information complémentaire : Référent administratif :

Nom : Mme Nathalie DUBREIL

Fonction : DGS

Coordonnées : [mairiedgs@bagnolesdelorne.com](mailto:mairiedgs@bagnolesdelorne.com)

Une visite du site pourra être organisée à la demande du ou des candidats sur rendez-vous.